

Grand Concours « Wapi Christmas » avec Visit Wapi - RÈGLEMENT

Article 1 – Société organisatrice

L'intercommunale IDETA, ci-après désignée et représentée par La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde, 35 Quai Saint Brice, 7500 Tournai, Belgique organise sur Facebook et sur Visitwapi.be un concours intitulé « Wapi Christmas ».

Ce concours gratuit et sans obligation d'achat est soumis aux conditions précisées dans le présent règlement. Le règlement est accessible en cliquant sur le lien "règlement" présent sous l'ensemble des pages du concours. Le concours est organisé du 23 novembre 2015 15h au 13 décembre 2015 à minuit.

Article 2 – Participation

L'opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant au Benelux et en France à l'exception du personnel d'Ideta et des membres de leur famille. Nous sous-entendons par le terme famille, toute personne et leur partenaire, enregistrés sous la même adresse.

La participation au concours ne peut se faire qu'online à partir de l'endroit suivant sur Facebook (Dans l'application « Wapi Christmas ») ou via le site www.visitwapi.be (sur la page de l'opération Wapi Christmas).

L'identification du participant se fait sur base des coordonnées renseignées dans le formulaire d'identification. Toute information erronée ou incomplète annulera la participation. Une seule participation par personne est acceptée. Il est demandé au participant de compléter entièrement le formulaire de participation comprenant nom, prénom, adresse e-mail, rue, n°, code postal, ville et de répondre aux questions « Combien d'adresses labellisées « Bienvenue Vélo » compte aujourd'hui la Wallonie picarde ? Une vingtaine - Une quarantaine - Plus de soixante », « Comment s'appelle la nouvelle aventure à vivre en famille à Tournai ? Les Magiciens de la Forêt Perdue - La Rivière Bleue de Dragon - Remonte le temps ! » et « Combien de personnes auront participé à ce jeu à la clôture du concours ? ».

Article 3 – Détermination des 75 gagnants – des prix

L'enregistrement électronique des informations et des réponses fera foi pour l'attribution du prix. Les 75 participants ayant répondu correctement aux deux premières questions et ayant répondu au plus près de la réponse correcte à la question subsidiaire seront les gagnants du concours. En cas d'ex aequo, les gagnants seront tirés au sort.

Les gagnants seront personnellement informés par e-mail. Ils seront avertis après le 13 décembre 2015, date de clôture de ce concours. Selon les cadeaux gagnés, les gagnants recevront leur cadeau par courrier la semaine du 14 décembre ou devront le retirer directement chez le donateur du lot gagné ou à l'endroit indiqué sur la page du concours reprenant la liste des gagnants, dès le 14 décembre.

Article 4 – Prix attribués

Les lots seront attribués aux 75 gagnants suivant un ordre chronologique en fonction de leur valeur soit, le gagnant, déterminé selon le règlement, étant le plus proche de la réponse à la question subsidiaire recevra le lot de la valeur la plus élevée et ainsi de suite. La dotation totale est de 3.509,20 €.

Les lots, par ordre chronologique, sont :

- 1 atelier chocolat pour 8 personnes chez Délices et Chocolats d'une valeur de 350€ offert par Délices et chocolats
- 2 x 2 menus Confiance au Château du Mylord d'une valeur de 240€/lot offerts par le Château du Mylord
- 1 x 2 accès au spa privatif et massage à l'Orchidée Beauté d'une valeur de 175€ offert par l'Orchidée Beauté
- 2 x 2 entrées à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose avec une nuit en chambre d'hôtes d'une valeur de 139€/lot offerts par l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et « La Maison des Anges »
- 1 nuit pour 7 pers. au Gîte Ajiste d'une valeur de 90€ offert par le Gîte Ajiste
- 1 nuitée pour 2 personnes Au Mont des Collines d'une valeur de 85€ offert par la chambre d'hôtes « Au Mont des Collines »
- 1 nuit famille avec petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse de Tournai d'une valeur de 84€ offert par l'auberge de jeunesse de Tournai
- 1 nuitée pour 2 pers à La Clef Deschamps d'une valeur de 83€ offert par la chambre d'hôtes « La Clef Deschamps »
- 1 x 2 menus du marché et golf fermier pour 2 pers au Domaine de Jaurieu d'une valeur de 69€ offerts par le Domaine de Jaurieu
- 2 x 2 entrées à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et un exemplaire du livre éponyme d'une valeur de 66€/lot offerts par l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
- 2 x 2 menus 3 services au restaurant Jardins de Douce Amer d'une valeur de 66€/lot offerts par le restaurant Jardins de Douce Amer
- 1 x 2 places pour le parcours des saveurs à Silly le 1^{er} mai d'une valeur de 60€ offert par l'Office du Tourisme de Silly
- 2 x 2 locations de vélos électriques pour un week-end à Mouscron d'une valeur de 60€/lot offerts par l'Office du Tourisme de Mouscron
- 3 x 1 pass famille à la Maison des Géants d'une valeur de 54€/lot offerts par la Maison des Géants
- 1 place pour un atelier d'art floral à la Roseraie à Templeuve d'une valeur de 50€ offert par la Roseraie
- 1 x 2 repas au Troll & Bush de Pipaix d'une valeur de 50€ offert par la taverne Troll & Bush de la Brasserie Dubuisson
- 1 atelier macaron VIP à l'atelier « C Comme... » d'une valeur de 50€ offert par la chocolaterie « C Comme... »
- 2 x 2 entrées à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et un exemplaire du livre « Les Hospices de Beaune s'invitent à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose » d'une valeur de 36€/lot offerts par l'Hôpital Notre-Dame à la Rose
- 1 pass famille à la Maison du Pays des Collines et bon à valoir à la boutique des terroir d'une valeur de 36€ offert par la Maison du Pays des Collines
- 5 x 1 abonnement famille pour l'Escaie forestière d'une valeur de 30€/lot offerts par la Maison du Parc Naturel Des Plaines de l'Escaut
- 3 x 2 entrées à l'Espace gallo-romain d'Ath + 1 catalogue de l'exposition « Né quelque part, hier et aujourd'hui » d'une valeur de 27€/lot offert par l'Espace gallo-romain d'Ath

- 2 x 2 Visites avec dégustations à la brasserie Dubuisson et 1 valisette Bush de Noël d'une valeur de 25,60€ /lot offerts par la Brasserie Dubuisson
- 2 x 2 places pour l'Eden Slow Tour D'une valeur de 25€/lot offerts par la Commune de Silly
- 5 x 2 visites de la brasserie Dupont avec dégustations et pack de 6 bouteilles d'une valeur de 25€/lot offerts par la Brasserie Dupont
- 1 atelier « Je prends soin de ma peau » à l'Orchidée Beauté d'une valeur de 25€ offert par l'Orchidée Beauté
- 1 pass famille « Jack s'est fait la malle » à la Maison de la marionnette + 1 livret bricolage d'une valeur de 24€ offert par la Maison de la marionnette
- 2 x 4 Entrées pour la patinoire de Mouscron d'une valeur de 20€/lot offert par l'Office du Tourisme de Mouscron
- 8 x 2 places pour le Ramdam Festival d'une valeur de 18€/lot offerts par l'organisation du Ramdam Festival
- 1 pass famille pour l'Ecomusée du Pays des Collines d'une valeur de 18€ offert par l'Ecomusée du Pays des Collines
- 1 atelier maquillage à l'Orchidée Beauté d'une valeur de 15€ offert par l'Orchidée Beauté
- 1 pass famille pour le Musée de l'iguanodon d'une valeur de 14€ offert par le Musée de l'Iguanodon
- 3 x 2 entrées pour le Centre d'interprétation « Marcel Marlier » + des goodies d'une valeur de 14€/lot offerts par le Centre Marcel Marlier
- 5 pass famille à l'Espace gallo-romain d'Ath d'une valeur de 14€/lot offert par l'Espace gallo-romain d'Ath
- 5 x 2 city Pass Tournai d'une valeur de 10€/lot offerts par l'Office du Tourisme de Tournai
- 5 sacs Aventures-Jeux « Les Magiciens de la Forêt Perdue » d'une valeur de 10€/lot offerts par l'Office du Tourisme de Tournai

Les lots ne peuvent être échangés contre des bons à valoir ou services et ne sont pas échangeables en espèces.

Article 5 – Responsabilité

Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde et non à Facebook.

En participant, l'internaute reçoit la possibilité de marquer son accord pour recevoir à l'avenir de la part de La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde des offres promotionnelles exclusives par mail.

Par sa participation à ce concours, le participant adhère à tous les points du règlement, ainsi qu'à toute décision prise par les organisateurs.

La volonté de fraude avérée ou la tentative de tricherie démontrée d'un participant, pourra être sanctionnée par l'annulation de la participation.

La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde se réserve le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigeaient ; sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

En ce qui concerne les questions et les réponses de ce concours, aucune contestation ne sera acceptée. A l'occasion de ce concours, aucune communication écrite ou téléphonique n'aura lieu, si ce n'est la communication vers les gagnants. Toute faute de frappe, d'impression ou de mise en page ou similaire ne pourra en rien constituer la base de dommages et intérêts ou de quelque obligation que ce soit à l'encontre des organisateurs. Toute hypothèse non prévue sera traitée par les organisateurs. Toute décision sera contraignante. Les participants autorisent par avance et sans contrepartie financière La Maison du Tourisme de la Wallonie picarde à publier leurs prénoms, noms et communes dans le cadre de l'annonce des gagnants au concours « Wapi Christmas ».